



Ofcom
Concession télévision
Rue de l'avenir 44
2501 Bienne

BAKOM	
20. FEB. 2008	
Reg. Nr.	
DIF	
BO	
RTV	2 h 30
IR	
TC	
A	
FL	

Fribourg, le 15 février 2008

Consultation relative aux demandes de concession pour la diffusion de programmes régionaux de télévision - soutien de Viscom Valais à Canal 9 pour l'obtention de la concession Valais

Madame, Monsieur,

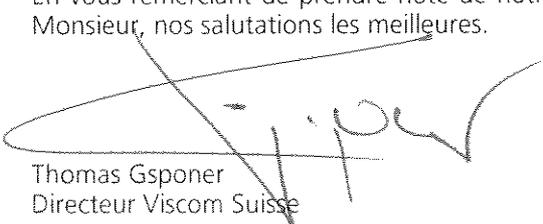
Par la présente Viscom Valais, membre de l'Association suisse pour la communication visuelle, souhaite prendre position en faveur de la candidature de Canal 9 pour l'attribution de la concession TV pour l'ensemble du Valais et du Chablais vaudois (zone 3).

Plusieurs considérations nous ont poussés à prendre cette décision :

- Canal 9 est active depuis plus de 25 ans dans le domaine de la télévision, contrairement à l'autre candidature. Elle a donc déjà fait ses preuves.
- Le projet de Canal 9 est très fédérateur, car il englobe l'ensemble du canton, contrairement à l'autre dossier qui présente trois sociétés anonymes.

Il est à noter que notre décision a été prise à l'unanimité des membres de Viscom Valais.

En vous remerciant de prendre note de notre soutien à Canal 9, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Thomas Gsponer
Directeur Viscom Suisse


Benoit Schoechli
Coordinateur Viscom Valais